

## SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures.



**Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MÉSANGY, convoqué le 06 juillet 2020, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.**

**Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Madame PRIOUX Cécile, excusée.**

**Madame BEBIN Sylvie été élu Secrétaire.**

**Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.**

### **Elections Sénatoriales**

Conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal procède à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants.

### **Elections du délégué du Conseil Municipal et de suppléants**

Monsieur MANGIN Michel et Monsieur VIRLOGEUX Alain, membres du Conseil Municipal les plus âgés et Madame LIMBERT Charlotte et Monsieur THENAISIE Julien, conseillers municipaux les plus jeunes, forment le bureau électoral cette élection.

Madame SECRÉTIN-MARCHAND Maryline a été élue Secrétaire.

Le Maire donne lecture du décret et de l'arrêté préfectoral portant convocation des Conseils Municipaux, ainsi que des extraits de textes concernant l'élection des délégués et suppléants.

Il invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue pour l'élection d'un délégué :

Monsieur VIRLOGEUX Alain est élu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, avec 10 suffrages (effectif présent) et déclare en accepter le mandat.

Le Conseil procède ensuite à l'élection de trois suppléants :

Messieurs MANGIN Michel, CHARLES Sébastien et BOIRAT Steve sont élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, avec 10 suffrages (effectif présent) et déclarent tous en accepter le mandat.

### **Renouvellement des Commissions de Contrôle des Listes Electorales**

Faisant suite aux Elections Municipales, Monsieur le Maire fait part qu'il convient de renouveler la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

Madame Charlotte LIMBERT, le plus jeune Conseiller Municipal de l'Assemblée, est désignée pour composer cette Commission. Hors Conseil Municipal, il est proposé comme Délégué de l'Administration Monsieur Yves VALLIN et comme Délégué du Tribunal de Grande Instance Madame Chantal BOISSERY.

### **Recensement de la population 2021**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune effectuera son prochain recensement de la population début 2021.

Il convient dès à présent d'en prévoir l'organisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- que le coordonnateur communal de cette enquête sera le Maire, assisté par le

2<sup>ème</sup> Adjoint.

- de recruter un agent recenseur,
- de mandater le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

